

1.

Débitrice:

HOFFMANN AGENCEMENT SARL, rue de Lausanne 2, 1030 Bussigny
2.

Déclaration de faillite:

27.01.2003
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP:

24.03.2003
4.

Avance de frais:

CHF 4'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
5.

Remarques:

But: la fabrication, le commerce et la représentation de meubles en particulier d'agencements de cuisines
- Office des faillites de Morges

1110 Morges

(00901902)